

nicipale intelligente et dévouée, laquelle demanda, plus d'une fois, à l'Etat de réserver l'église abbatiale, offrant de se charger de sa conservation. Mais l'Etat resta sourd à cette noble prière. Le 2 floréal an VI (21 avril 1798) l'ensemble de l'abbaye renfermée dans une enceinte particulière fut adjugée au citoyen Batonnaru, marchand à Mâcon, au prix de 2.014.000 francs. Ce dernier commença par faire enlever les décorations et les ornements intérieurs de l'église, les grilles, les belles boiseries et les stalles.

Le maire de Cluny, assimilant ces enlèvements à une destruction de monuments frappée par la loi pénale, adressa plusieurs lettres au préfet qui en référa au ministre de l'intérieur : l'affaire traîna en longueur et les adjudicataires, las d'attendre une solution, finirent par exercer leurs droits. Après avoir dépouillé entièrement l'intérieur de l'église, ils en ouvrirent les murailles, coupèrent la nef en deux parties à peu près égales et firent passer une rue au travers. Toutefois la ville, dont le dévouement ne pouvait être lassé par aucun obstacle, voulant conserver au moins, et à tout prix, le bâtiment de l'abbaye, céda aux démolisseurs, par échange, le 2 vendémiaire an X (24 septembre 1801) des prés et même sa halle estimés 138.000 francs. C'est à cet échange qu'on doit la conservation de l'ensemble des cloîtres, du jardin, de la chapelle des Bourbons, aujourd'hui classée parmi les monuments historiques, de l'ancienne sacristie et d'une partie des clochers. L'Etat fit abattre, au mois de juin 1811 le clocher gigantesque qui dominait le sanctuaire, ainsi que la voûte et les piliers. « Dans le mois suivant soixante-quinze coups de mine eurent raison, dit un contemporain, du clocher dit *des Bisans*. »

C'est ainsi que finit cette magnifique basilique, la plus vaste et l'une des plus belles de la chrétienté, véritable chef-d'œuvre de l'architecture romane. L'art regrettera éternellement ce splendide monument, et s'il est tombé, l'administration municipale de Cluny pourra dire au moins, et à sa gloire, qu'elle a fait tout ce qui

i C'est bien à tort que nos historiens modernes, se copiant les uns les autres, ont accusé la municipalité de Cluny d'avoir détruit son abbaye, tandis qu'elle s'est imposé les plus durs sacrifices pour la sauver. M. Théodore Chavotj ancien magistrat, a rectifié victorieusement cette erreur historique dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie de Mâcon en 1868, et auquel j'ai emprunté quelques passages.